

Points

De la Polynésie française

conjoncture

02

PRIX

Janvier 2017

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Variation mensuelle : - 0,9 %

En janvier 2017, l'indice des prix à la consommation baisse de 0,9 % et s'établit à 107,05. Cette diminution est liée à une baisse des prix de 5,6 % dans la division Transports.

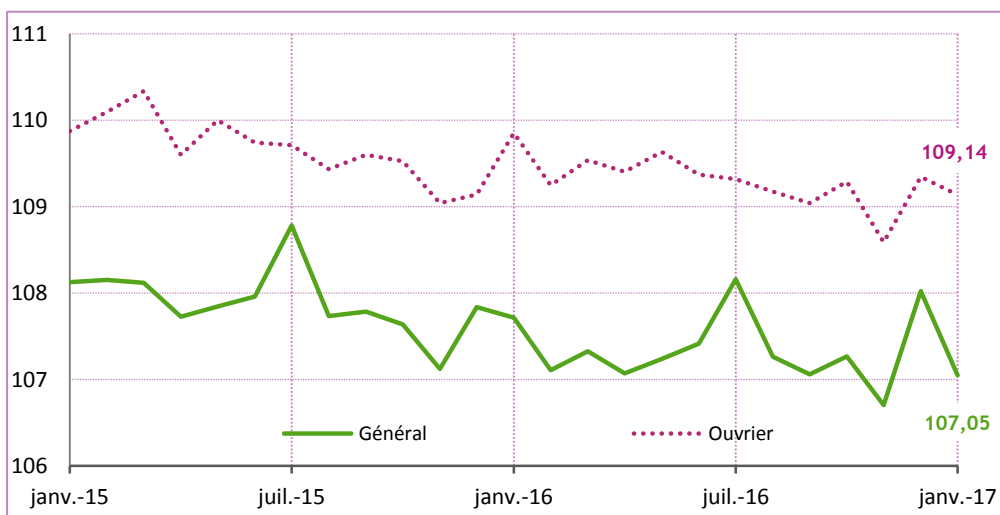
Sur douze mois, l'indice général est en repli de 0,6 %. Les prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées augmentent de 0,3 %. Les prix de la division Transports diminuent de 2,8 % et ceux de la division Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles, de 1,1 %.

L'indice ouvrier baisse de 0,2 % en janvier 2017, il diminue de 0,7 % sur l'année.

Hors transport aérien international, l'indice général est stable en janvier (- 0,5 % sur douze mois).

ÉVOLUTIONS DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER SUR LES 24 DERNIERS MOIS

Base 100 décembre 2007



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : ISPF

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

En janvier 2017, les prix dans la division Transports diminuent de 5,6 % (contribution de - 1,0 point d'indice) essentiellement en lien avec la baisse saisonnière des prix des Transports aériens (- 21,4 %). Sur douze mois, les prix dans cette division diminuent de 2,8 %.

Les prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées progressent de 0,4 % en janvier 2017 (contribution de + 0,1 point d'indice). Cette évolution est principalement liée à celles des prix des Légumes (+ 3,8 %), des Huiles et graisses (+ 2,4 %), ainsi que des Produits de la mer (+ 1,5 %). Sur douze mois, les prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont progressé de 0,3 %.

Les prix des Articles d'habillement et articles chaussants sont en repli de 1,7 %. En particulier, les prix des Vêtements baissent en janvier (- 2,6 %) et sur l'année (- 8,2 %).

Les prix dans la division Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles sont stables comparés au mois précédent. Sur douze mois, cette division diminue de 1,1 % principalement liée à l'électricité, gaz et autres combustibles (-3,8 %).

VARIATIONS ET CONTRIBUTIONS À L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

Division de la COICOP	Pond.	Variations (1)			Contributions (2)		
		Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	1 000 000	-0,9	-0,9	-0,6	-0,9	-0,9	-0,6
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	253 363	0,4	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1
02 - Boissons alcoolisées, tabac	36 759	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	17 869	-1,7	-1,7	-6,5	0,0	0,0	-0,1
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	174 278	0,0	0,0	-1,1	0,0	0,0	-0,2
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	50 971	0,2	0,2	-0,4	0,0	0,0	0,0
06 - Santé	7 152	-0,3	-0,3	1,1	0,0	0,0	0,0
07 - Transports	183 112	-5,6	-5,6	-2,8	-1,0	-1,0	-0,5
08 - Communications	44 112	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
09 - Loisirs et culture	56 964	0,3	0,3	-0,8	0,0	0,0	0,0
10 - Enseignement, Education	6 515	0,0	0,0	2,1	0,0	0,0	0,0
11 - Hôtellerie, cafés, restauration	96 356	0,2	0,2	1,2	0,0	0,0	0,1
12 - Autres biens et services	72 549	-0,2	-0,2	0,3	0,0	0,0	0,0

(1) Variations en % (2) contributions en point d'indice

Information méthodologique

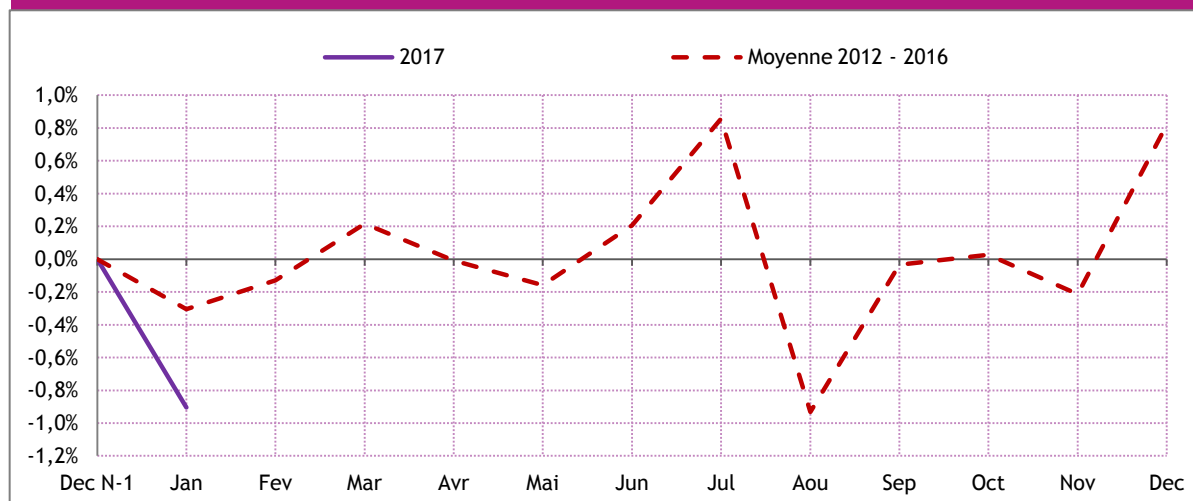
La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré de la division et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.

Plus fortes contributions à la variation de l'indice général

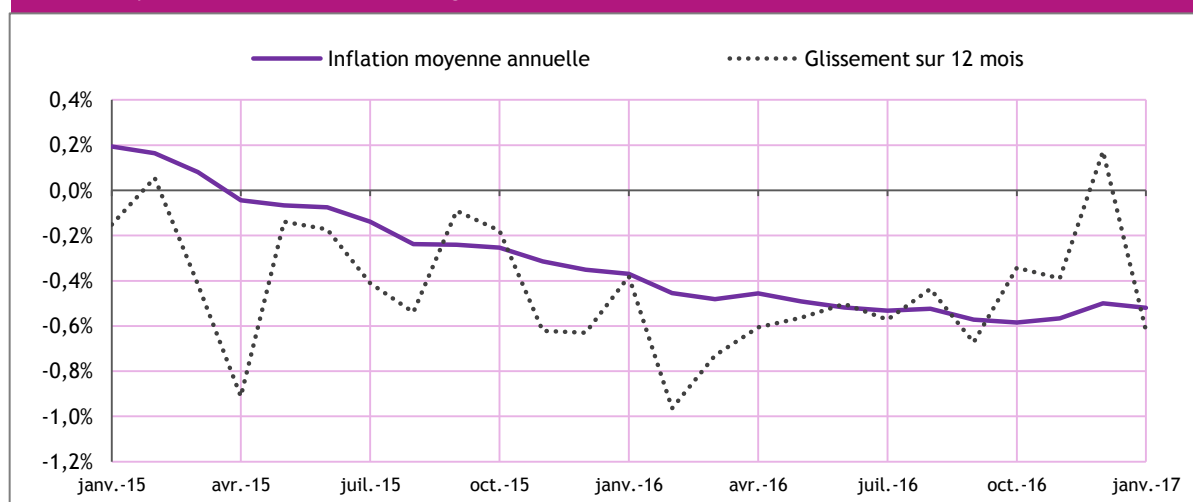
		Libellé	Poids	Variations	Contributions
Au niveau 2 - Groupe	A la hausse	01.1 - Produits alimentaires	227 817	0,4	0,09
		11.2 - Services d'hébergement	5 743	3,1	0,02
		05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	30 705	0,4	0,01
		01.2 - Boissons non alcoolisées	25 546	0,5	0,01
		02.1 - Boissons alcoolisées	26 184	0,4	0,01
	A la baisse	07.3 - Services de transport	56 447	-17,9	-1,01
		03.1 - Articles d'habillement	14 846	-2	-0,03
		07.1 - Véhicules	82 275	-0,1	-0,01
		12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	4 711	-2,1	-0,01
Au niveau 3 - Classe	A la hausse	09.5 - Édition, presse et papeterie	9 968	-0,4	0,00
		01.1.7 - Légumes	25 621	3,8	0,10
		01.1.3 - Produits de la mer	36 373	1,5	0,05
		11.2.0 - Services d'hébergement	5 743	3,1	0,02
		01.1.1 - Pains et céréales	47 334	0,4	0,02
	A la baisse	02.1.1 - Spiritueux	3 402	4,8	0,02
		07.3.3 - Transport de voyageurs par air	47 260	-21,4	-1,01
		01.1.2 - Viande	57 453	-0,9	-0,05
		03.1.2 - Vêtements	11 631	-2,6	-0,03
		01.1.4 - Lait, fromages et œufs	19 512	-1,2	-0,02
		12.3.1 - Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	2 332	-4,7	-0,01

Les variations sont en % et les contributions en point d'indice

Cycle mensuel de l'inflation



Inflation moyenne annuelle et inflation en glissement sur douze mois



Source : ISPF

RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2007

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	janv 2017	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	107,05	-0,9	-0,9	-0,6
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1	253 363	125,74	0,4	0,4	0,3
01.1 - Produits alimentaires	2	227 817	127,95	0,4	0,4	0,3
01.1.1 - Pains et céréales	3	47 334	121,09	0,4	0,4	2,9
01.1.2 - Viande	3	57 453	125,57	-0,9	-0,9	2,9
01.1.3 - Produits de la mer	3	36 373	199,96	1,5	1,5	-6,9
01.1.4 - Lait, fromages et œufs	3	19 512	98,39	-1,2	-1,2	-1,5
01.1.5 - Huiles et graisses	3	5 512	136,48	2,4	2,4	3,4
01.1.6 - Fruits	3	9 658	98,01	-1,0	-1,0	-2,4
01.1.7 - Légumes	3	25 621	124,61	3,8	3,8	2,6
01.1.8 - Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie	3	12 450	123,91	-0,4	-0,4	-0,1
01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	3	13 904	117,54	0,2	0,2	1,0
01.2 - Boissons non alcoolisées	2	25 546	108,67	0,5	0,5	0,7
01.2.1 - Café, thé, cacao	3	4 580	113,05	-0,3	-0,3	1,6
01.2.2 - Eaux minérales, boissons gazeuses et jus de fruits et de légumes	3	20 966	107,77	0,6	0,6	0,5
02 - Boissons alcoolisées, tabac	1	36 759	114,95	0,2	0,2	-
02.1 - Boissons alcoolisées	2	26 184	115,60	0,4	0,4	0,2
02.1.1 - Spiritueux	3	3 402	113,79	4,8	4,8	-1,4
02.1.2 - Vin	3	11 306	123,71	-	-	0,5
02.1.3 - Bière	3	11 476	109,07	-0,5	-0,5	0,5
02.2 - Tabac	2	10 575	113,35	-0,3	-0,3	-0,7
02.2.0 - Tabac	3	10 575	113,35	-0,3	-0,3	-0,7
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	1	17 869	57,83	-1,7	-1,7	-6,5
03.1 - Articles d'habillement	2	14 846	57,96	-2,0	-2,0	-6,4
03.1.1 - Tissus d'habillement	3	736	101,97	-0,1	-0,1	0,2
03.1.2 - Vêtements	3	11 631	50,18	-2,6	-2,6	-8,2
03.1.3 - Autres articles vestimentaires et accessoires du vêtement	3	457	88,95	-	-	1,8
03.1.4 - Nettoyage, réparation et location de vêtements	3	2 022	154,92	-	-	-
03.2 - Articles chaussants	2	3 023	57,00	0,1	0,1	-7,0
03.2.1 - Chaussures et autres articles chaussants, y compris la réparation	3	3 023	57,00	0,1	0,1	-7,0
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1	174 278	104,47	-	-	-1,1
04.1 - Loyers d'habitation réels	2	89 880	95,38	-	-	0,2
04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	3	89 880	95,38	-	-	0,2
04.3 - Entretien et réparation du logement	2	14 515	114,82	-0,1	-0,1	0,6
04.3.1 - Produits pour l'entretien et la réparation du logement	3	6 823	110,05	-0,2	-0,2	0,3
04.3.2 - Services d'entretien et de réparation du logement	3	7 692	119,42	-	-	0,8
04.4 - Services relatifs au logement	2	14 161	134,52	-	-	0,4
04.4.1 - Adduction d'eau	3	7 131	133,53	-	-	0,7
04.4.2 - Enlèvement des ordures	3	6 611	135,84	-	-	-
04.4.3 - Services d'assainissement	3	419	131,07	-	-	-0,7
04.5 - Électricité, gaz et autres combustibles	2	55 722	112,76	-	-	-3,8
04.5.1 - Électricité	3	45 227	110,53	-	-	-4,6
04.5.2 - Gaz	3	10 271	123,86	-	-	-
04.5.4 - Combustibles solides	3	224	107,95	-	-	-2,5
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	1	50 971	95,38	0,2	0,2	-0,4
05.1 - Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol	2	3 117	48,91	0,5	0,5	-1,0
05.1.1 - Meubles et articles d'ameublement	3	2 480	43,21	0,6	0,6	-2,4
05.1.2 - Tapis et autres revêtements de sol	3	637	98,29	-	-	5,3
05.2 - Articles de ménage en textiles	2	2 144	72,26	-	-	-3,1
05.2.0 - Articles de ménage en textiles	3	2 144	72,26	-	-	-3,1
05.3 - Appareils ménagers	2	6 620	80,95	0,1	0,1	-0,5
05.3.1 - Gros appareils ménagers électriques ou non	3	5 631	77,39	0,1	0,1	-0,8
05.3.2 - Petits appareils électroménagers	3	826	107,88	-	-	1,4
05.3.3 - Réparation d'appareils ménagers	3	163	120,46	-	-	-
05.4 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	2	3 120	101,68	-0,1	-0,1	2,3
05.4.0 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	3	3 120	101,68	-0,1	-0,1	2,3
05.5 - Outillage pour la maison et le jardin	2	5 265	96,57	-0,4	-0,4	2,7
05.5.1 - Gros outillage et petit outillage	3	3 069	99,00	-0,2	-0,2	3,0
05.5.2 - Accessoires divers connexes à l'outillage	3	2 196	93,34	-0,8	-0,8	2,4
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	2	30 705	111,60	0,4	0,4	-0,9
05.6.1 - Articles de ménage non durables	3	30 705	111,60	0,4	0,4	-0,9
06 - Santé	1	7 152	103,09	-0,3	-0,3	1,1
06.1 - Produits et appareils thérapeutiques; matériel médical	2	3 461	103,71	-0,6	-0,6	2,4
06.1.1 - Produits pharmaceutiques	3	2 565	104,47	-0,7	-0,7	3,5
06.1.2 - Autres produits médicaux	3	133	89,26	-1,6	-1,6	-5,2
06.1.3 - Produits et appareils thérapeutiques	3	763	103,86	-	-	-
06.2 - Services de consultation externe	2	3 288	99,59	-	-	-
06.2.1 - Services médicaux	3	3 288	99,83	-	-	-
06.3 - Services hospitaliers	2	403	135,08	-	-	-
06.3.0 - Services hospitaliers	3	403	135,08	-	-	-
07 - Transports	1	183 112	100,75	-5,6	-5,6	-2,8
07.1 - Véhicules	2	82 275	101,52	-0,1	-0,1	0,7

Source : ISPF

RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2007

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	janv 2017	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	107,05	-0,9	-0,9	-0,6
07.1.1 - Voitures particulières	3	78 700	101,90	-	-	0,9
07.1.2 - Motocycles	3	2 461	94,15	-	-	-0,1
07.1.3 - Bicyclettes	3	1 114	91,55	-9,3	-9,3	-12,7
07.2 - Utilisation des véhicules personnels	2	44 390	97,31	-	-	-5,5
07.2.1 - Pièces détachées et accessoires pour les véhicules personnels	3	7 420	113,10	0,3	0,3	5,3
07.2.2 - Carburants et lubrifiants pour les véhicules personnels	3	28 600	89,39	-0,1	-0,1	-9,7
07.2.3 - Entretien et réparation des véhicules personnels	3	5 775	127,02	0,2	0,2	2,6
07.2.4 - Autres services relatifs aux véhicules personnels	3	2 595	103,12	-1,3	-1,3	-0,9
07.3 - Services de transport	2	56 447	101,37	-17,9	-17,9	-5,9
07.3.2 - Transport de voyageurs par route	3	2 195	125,75	-	-	-
07.3.3 - Transport de voyageurs par air	3	47 260	96,14	-21,4	-21,4	-7,2
07.3.4 - Transport de voyageurs par mer et voies navigables intérieures	3	6 992	128,31	-	-	-
08 - Communications	1	44 112	101,14	-	-	0,2
08.1 - Services postaux	2	1 470	115,55	-	-	0,4
08.1.0 - Services postaux	3	1 470	115,55	-	-	0,4
08.3 - Équipement et service de téléphonie et d'internet	2	42 642	100,67	-	-	0,2
08.3.1 - Équipement de téléphonie et d'accès à internet	3	442	25,71	-0,4	-0,4	-6,2
08.3.2 - Services de téléphonie et d'accès à internet	3	42 200	103,43	-	-	0,3
09 - Loisirs et culture	1	56 964	95,09	0,3	0,3	-0,8
09.1 - Équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	2	3 977	46,15	-0,6	-0,6	-6,8
09.1.1 - Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	3	1 158	41,89	-0,8	-0,8	-0,6
09.1.2 - Équipement photographique et cinématographique, instruments d'optique	3	416	61,17	-	-	-7,7
09.1.3 - Équipement informatique	3	1 309	44,02	-	-	-4,9
09.1.4 - Supports d'enregistrement	3	573	35,80	-2,3	-2,3	-20,5
09.1.5 - Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	3	521	103,49	-	-	-0,4
09.2 - Autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	2	1 781	86,05	-0,1	-0,1	1,3
09.2.1 - Biens durables pour les loisirs d'extérieur	3	1 402	107,67	-	-	1,8
09.2.2 - Biens durables pour les loisirs d'intérieur, y compris les instruments de musique	3	379	45,10	-0,2	-0,2	-0,5
09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	2	14 565	91,62	0,4	0,4	-1,0
09.3.1 - Jeux, jouets et passe-temps	3	1 555	59,66	-0,4	-0,4	-10,5
09.3.2 - Équipements de sport, de camping et de loisirs en plein air	3	1 889	83,85	-0,1	-0,1	5,8
09.3.3 - Jardins, plantes et fleurs	3	5 413	92,66	-	-	-1,6
09.3.4 - Animaux d'agrément et produits liés	3	4 797	111,30	1,3	1,3	0,4
09.3.5 - Services vétérinaires et autres pour les animaux d'agrément	3	911	89,15	-	-	-
09.4 - Services récréatifs et culturels	2	21 213	109,81	0,2	0,2	0,6
09.4.1 - Services sportifs et récréatifs	3	8 556	118,36	-0,2	-0,2	1,1
09.4.2 - Services culturels	3	12 657	104,72	0,5	0,5	0,3
09.5 - Édition, presse et papeterie	2	9 968	107,19	-0,4	-0,4	0,2
09.5.1 - Édition	3	1 575	103,32	0,9	0,9	0,4
09.5.2 - Journaux et périodiques	3	5 315	112,07	-	-	0,5
09.5.3 - Imprimés divers	3	491	105,47	-	-	4,3
09.5.4 - Articles de papeterie et de dessin	3	2 587	100,08	-2,2	-2,2	-1,4
09.6 - Voyages à forfait	2	5 460	117,59	2,0	2,0	-3,2
09.6.0 - Voyages à forfait	3	5 460	117,59	2,0	2,0	-3,2
10 - Enseignement, Education	1	6 515	125,99	-	-	2,1
10.1 - Enseignement maternel et primaire	2	1 972	125,21	-	-	1,6
10.1.0 - Enseignement maternel et primaire	3	1 972	125,21	-	-	1,6
10.2 - Enseignement secondaire	2	2 771	121,73	-	-	3,6
10.2.0 - Enseignement secondaire	3	2 771	121,73	-	-	3,6
10.3 - Enseignement post-secondaire non supérieur	2	1 483	137,60	-	-	0,3
10.3.0 - Enseignement post-secondaire non supérieur	3	1 483	137,60	-	-	0,3
10.4 - Enseignement supérieur	2	289	119,56	-	-	1,4
10.4.0 - Enseignement supérieur	3	289	119,56	-	-	1,4
11 - Hôtellerie, cafés, restauration	1	96 356	118,38	0,2	0,2	1,2
11.1 - Services de restauration	2	90 613	119,06	0,1	0,1	1,0
11.1.1 - Restaurants, cafés et similaires	3	81 500	119,89	0,1	0,1	1,1
11.1.2 - Cantines	3	9 113	112,06	-	-	-0,2
11.2 - Services d'hébergement	2	5 743	108,95	3,1	3,1	4,0
11.2.0 - Services d'hébergement	3	5 743	108,95	3,1	3,1	4,0
12 - Autres biens et services	1	72 549	99,91	-0,2	-0,2	0,3
12.1 - Soins personnels	2	21 839	107,44	-	-	1,2
12.1.1 - Salons de coiffure et esthétique corporelle	3	5 377	113,27	-	-	0,4
12.1.2 - Appareils électriques pour les soins personnels et autres appareils	3	1 382	96,10	-0,2	-0,2	-0,2
12.1.3 - Articles et produits pour les soins personnels	3	15 080	106,62	-	-	1,6
12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	2	4 711	84,44	-2,1	-2,1	-6,2
12.3.1 - Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	3	2 332	82,68	-4,7	-4,7	-11,9
12.3.2 - Autres effets personnels	3	2 379	86,18	0,3	0,3	-0,3
12.4 - Protection sociale	2	1 213	116,33	-	-	2,1
12.4.0 - Protection sociale	3	1 213	116,33	-	-	2,1
12.5 - Assurances	2	41 579	97,21	-	-	0,3
12.5.2 - Assurances liées au logement	3	5 251	101,32	-	-	2,0
12.5.3 - Assurances liées à la santé	3	5 191	169,78	-	-	-
12.5.4 - Assurances liées aux transports	3	28 306	87,99	-	-	0,2
12.5.5 - Autres assurances	3	2 831	119,78	-	-	-0,1
12.7 - Autres services non définis ailleurs	2	3 207	110,17	-	-	2,3
12.7.0 - Autres services non définis ailleurs	3	3 207	110,17	-	-	2,3
	0	0	0,00	-	-	-
	0	0	0,00	-	-	-

Source : ISPF



DÉFINITIONS

Indice (au sens général) :

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100. On parle alors d'un indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

Indice des prix à la consommation :

C'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel de la Polynésie française. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié. Par convention, on affecte à l'indice la valeur 100 pour une période dite de base (décembre 2007). Les indices courants sont alors rapportés à cette valeur de référence, ce qui permet une lecture directe des évolutions. L'indice des prix est utile aux décideurs, aux économistes, aux entreprises, aux syndicats professionnels... Il a également une utilisation sociale et juridique. Il sert de référence pour de nombreuses indexations : pensions alimentaires, rentes viagères, prestations sociales, salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), etc.

Indice Ouvrier :

L'indice ouvrier se construit de la même manière que l'indice général des prix à la consommation, mais il concerne la structure de consommation des ménages dont le chef de ménage est ouvrier. A l'issue de l'Enquête Budget des Familles de 2001, il est apparu que cette catégorie de ménage présente des ressources souvent voisines du SMIG. Dès lors l'Indice Ouvrier est une approximation de l'évolution du prix du panier des biens et services consommé par des personnes rémunérées au SMIG.

Inflation :

L'inflation est un phénomène de hausse généralisée des prix qui se traduit par une baisse durable de la valeur de la monnaie. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix. L'inflation est estimée par l'indice des prix à la consommation qui considère les quantités consommées par les ménages comme constantes dans le temps. Le coût de la vie se distingue en théorie de l'inflation par le fait que les ménages ajustent leurs quantités consommées en fonction des variations de prix.

Déflation :

C'est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative. Remarque : Il s'agit d'une notion à ne pas confondre avec la désinflation qui est la baisse de l'inflation (baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix).

Prix réglementés :

En Polynésie française, certains prix de produits et services sont réglementés.

Les services sont classés en trois groupes :

- ceux rendus au consommateur final, aux tarifs réglementés et dont l'augmentation ne peut être supérieure à l'inflation ;
- ceux soumis à un régime spécifique (transports en commun, de marchandises, OPT et électricité, transit et manutention portuaire) ;
- les autres services, dont la fixation des prix est libre (distribution d'eau, assurances, professions libérales, transports aériens, sports et jeunesse et services entre socioprofessionnels).

L'échantillon de l'indice des prix à la consommation :

L'indice des prix à la consommation repose sur près de 9 000 relevés effectués mensuellement auprès de 500 points de vente. Les loyers sont suivis par le biais d'une enquête spécifique auprès d'un panel de 660 logements pris en location. L'évolution des transports aériens internationaux est également mesurée par une enquête distincte où chaque mois près de 600 tarifs sont collectés sur toutes les destinations au départ de Tahiti.

Nomenclature COICOP :

La classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP) est une nomenclature permettant de décomposer la consommation des ménages par poste de dépenses. Elle est utilisée pour la diffusion des indices de prix à la consommation (IPC). Elle est aussi utilisée pour l'enquête « Budget des familles » et pour la comptabilité.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE

Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Olivier CHAMPION

• Dépôt légal : Février 2017 • ISSN 2118-478X • © ISPF